

VII - Questions diverses -

1. Subvention au Club Hippique. -

marché 27-2-1959

Le Conseil Municipal

59127

Tu le programme des manifestations
hippiques à Royan pendant la saison 1959.
Tu les conditions d'interventions financières
des Sts Hippiques de France.

Considérant que le développement du
sport hippique est favorable au développement de
la station

décide

- d'accorder pour 1959 une subvention de
500.000 francs (cinq cent mille fr) au Club
hippique de Royan.

dit

que cette subvention sera inscrite au budget
additionnel de 1959 et qu'elle sera mandatée
dès son approbation.

Adopté à l'unanimité

2. Avenant n° 2 au cahier des charges de distribution
électrique. -

SPG 28-2-1959

M. le Maire donne connaissance d'une
lettre du 21 janvier 1959 par laquelle M. l'Ingénieur
en Chef des Ponts et Chaussées propose au Conseil
Municipal le texte d'un avenant au cahier des
charges de distribution électrique du 25 mai 1920

Cet avenant a pour but essentiel d'au-
rienter l. S.D.F. à alimenter en énergie électrique
normalisée en 220 / 380 volts, certains immeubles
pour lesquels il n'était prévu qu'une alimen-
tion en 110 / 190 volts. Il permet aussi de re-
gulariser la situation existante pour les im-
meubles qui auraient déjà subi ce changement dans
la tension du courant électrique qui leur est
fourni.

M. l'Ingénieur ajoute que le changement
général de tension n'est pas actuellement envisagé
à Royan dans un proche avenir, mais que des